

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Code postal :

Courriel :

Ville :

Profession:

Par quel biais avez-vous connu l'ACD marché forum des ass^o site internet autres

ACTIVITES CHOISIES	Montant	%	Réductions *	Montant dû

* Réductions : plein tarif pour l'activité la plus chère / -20 % pour les autres.

Réduction de 40% sur chaque activité pour les bénéficiaires des minimas sociaux (sur justificatif et étude du dossier)

ADHESION

- Moins de 16 ans
- Adulte
- Couple
- Famille
- Bénéficiaire minimas sociaux
- Occasionnel & Curiste
- Animateur bénévole d'atelier

Montant

- 22 €**
- 40 €**
- 60 €**
- 60 €**
- 15 €**
- 10 €**
- 1 €**

RECAPITULATIF	Montant
Adhésion	
Activités	
Total dû	

J'accepte que mes données personnelles figurent dans un fichier informatique dont l'usage est limité au seul fonctionnement de l'ACD.

Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'ACD dont un extrait figure au verso. L'intégralité de ces documents figure sur le site internet de l'ACD ou pourra m'être remis sur demande expresse.

Pour l'adhérent mineur :

à recopier à la main par le représentant légal de l'enfant : "Je certifie (nom & prénom) être le représentant légal de (nom & prénom de l'enfant)"

par le présent bulletin, je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur qui me seront opposables tout au long de l'adhésion de l'enfant.

- m'engage** à venir chercher son enfant à la fin du cours dans la salle d'accueil de l'ACD,
- autorise** son enfant à quitter les locaux de l'ACD sans accompagnant,
- m'engage** à prévenir le secrétariat de l'ACD au **05 58 74 31 67** pour tout problème éventuel,
- autorise** l'ACD à utiliser son image ou celle de son enfant dans le cadre des articles et parutions qui pourront être faits.

Fait à Dax le

Signature de l'adhérent

Signature du représentant légal

REGLEMENTS

Tous les chèques devront être établis le jour de l'inscription et datés de ce jour

Chèque n°	Titulaire du compte	Banque	Montant	Date encaissement	Date saisie	

Extrait règlement intérieur :

Tout départ **volontaire** de l'association ne donnera lieu à aucun remboursement des cotisations.
L'adhésion à l'ACD et la cotisation relative à l'atelier resteront acquises à l'ACD, y compris les acomptes à échoir.

Toutefois, des raisons indépendantes de la volonté de l'adhérent (maladie grave, accident, mutation.....) pourront conduire l'ACD à rembourser une partie des sommes encaissées. Pour cela, une demande écrite et justifiée sera transmise à l'ACD pour examen.

Bon pour accord,

A Dax, le